

# CYBER- HARCELEMENT, PARLEZ-EN !



## Ne soyez pas indifférents

F.Enéa  
B.Mélissa  
M.Chloé  
P-L.Maena  
I.Zaynah  
B.Eva  
B.Massyl  
F-J.Erwann



SUR LES RÉSEAUX



À L'ÉCOLE

[masecurite.interieur.gouv.fr](http://masecurite.interieur.gouv.fr)

[e-enfance.org](http://e-enfance.org)



À LA MAISON

**3018** : Numéro national  
des jeunes victimes de  
violences numériques



# Auteurs

## Infractions :

- Raid (en groupe, volontairement ou pas)
- Insultes/ menaces
- Vidéos dégradantes

## Le cyberharcèlement selon le code pénal :

- Propos ou comportements répétés
- Altération de la santé physique ou mentale, conditions de travail
- Seul ou en groupe (avec ou sans concertation)
- Cadre public ou restreint

## Sanctions :

- 2 ans d'emprisonnement + 30 000€ d'amende
- Diffusion de contenu pornographique d'un mineur : 5 ans d'emprisonnement et 75 000€ d'amende.

## Circonstances aggravantes :

- Sur mineurs
- Sur personnes vulnérables
- Par voie de service de communication publique.

# Victimes

## Cyberharcèlement et ses conséquences

Les conséquences du cyberharcèlement peuvent être dramatiques pour les victimes et provoquer des dégâts invisibles tels que :

- Le sentiment de non répit,
- Le stress et l'anxiété,
- La honte,
- La perte d'estime de soi,
- La dépression.

**Si vous ressentez ces symptômes, ne restez pas sans rien dire.**

Signaux visibles :

- mutilation corporelle
- prise ou perte de poids rapide
- décrochage scolaire

# Témoins

## Observer et réagir

Orienter la victime (voir numéro d'aide et site web au dos du flyer).

## Aider la victime :

- Ecouter
- Prévenir un adulte de confiance
- Soutenir émotionnellement la victime



**C'est notre mission d'en parler**